

PROGRAMME DE FORMATION

A la conduite de plateforme élévatrice mobile de personne

Public et pré-requis

- Aucun
- Groupe de 10 personnes maximum

Durée

1 à 2 jours soit 7 à 14 heures

Lieu

- Intra entreprise :
dans vos locaux
- Inter-entreprises :
sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Etudes de cas
- Mise en situations
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

Évaluation continue et formative

Objectif

Amener l'utilisateur de l'engin de manutention à intégrer systématiquement les règles de sécurité (personnes, matériels, produits) dans son travail.

En particulier les stagiaires intégreront :

- De respecter ses limites de compétences
- D'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique
- D'effectuer les vérifications, l'entretien d'usage et l'examen d'adéquation en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées
- De mettre en œuvre la P.E.M.P. pour effectuer des tâches à des emplacements variés
Décret N° 98.1084 du 02.12.98

Contenu

I / Partie théorie

La législation & la réglementation :

Décret 98.1084 du 02 décembre 1998,
Obligations du constructeur.

- Critères de sélection et qualités requises
- Les responsabilités pénales du conducteur en cas d'accident
- Equipements de sécurité individuels (E.P.I.)
- Les différentes catégories de P.E.M.P. et leurs caractéristiques
- Avantages et inconvénients dans diverses utilisations
- Connaissance technologique de la P.E.M.P.
- Analyse des fonctions hydrauliques de l'engin
- Notions d'équilibre et de stabilité de la P.E.M.P.
- Lecture de la plaque d'identification
- Analyse des courbes (déport, hauteur...)
- Les vérifications journalières et l'entretien de premier niveau
- Les consignes de conduite et de sécurité
- Les règles de stationnement de la P.E.M.P.
- Consignes de mise en œuvre et de stabilité
 - Les différents cas de renversements des P.E.M.P.
 - Les risques électriques, mécaniques...
 - Les distances d'approche au voisinage des lignes électriques
 - Risques liés au travail par grand vent
 - Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours
- Connaissances des risques liés à l'environnement de travail
- Consignes à tenir en cas d'accident, incident ou incendie
- Les gestes de commandement normalisés
- Les remontées d'informations en cas d'anomalies

Contenu (suite)

II /Partie pratique

- Opération de prise de poste
- Explications des différents organes de la P.E.M.P.
- Vérification du fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Prise en main de la P.E.M.P. / essais des différents organes, Circulation, évolution marche avant / arrière, ligne droite / en courbe
- Nacelle position basse / haute dans un circuit matérialisé
- Examen de l'adéquation
- Positionnement et stabilisation de la P.E.M.P. sur différents sols et dans différentes situations de travail
- Signalisation de la P.E.M.P. et balisage de la zone d'évolution
- Exercices divers d'application dans l'environnement
- Utilisation du poste de sauvetage ou de dépannage
- Mise en application des gestes de commandement
- Opérations de fin de poste

Dans le cadre d'une formation à l'autorisation de conduite, seules les opérations effectuées dans l'entreprise seront traitées.

III / Contrôle des connaissances acquises

- Tests théorique & pratique selon le décret en vigueur



Validation

Une attestation de stage sera délivrée au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques




EB PREVENTION - Siret : 537 825 333 00017 - Code APE : 8559A
N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 305 378 25 333

Habilité INRS en SST, PRAP et APS ASD
Certification Afnor NF 214 Service - Formation continue hors alternance
Référencé Datadock
N° déclaration d'activité : 93 84 0327 084
IPRP sous le N° 2013-05-84-048

 Emmanuel Bosquet
Directeur EB Prévention et EB Formation

 +33 (0)4 13 07 09 30
+33 (0)7 61 58 49 90

 contact@eb-prevention.com

 www.eb-prevention.com

 68, rue du refuge 84200 Carpentras

PROGRAMME DE FORMATION **CACES R.486 3 jours**

Public et pré-requis

- Aucun

Durée

- 3 jours soit 21 heures

Lieu

- Intra entreprise :
dans vos locaux
- Inter-entreprises :
sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Etudes de cas
- Mise en situations
- Formation dispensée en français

Intervenants

- Dispensée par un formateur
expérimenté dans ce domaine

Évaluation

- Évaluation continue et certificative

Objectif

Amener l'utilisateur de l'engin de manutention à intégrer systématiquement les règles de sécurité (personnes, matériels, produits) dans son travail.

En particulier les stagiaires intégreront :

- De respecter ses limites de compétences,
- D'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique,
- D'effectuer les vérifications, l'entretien d'usage et l'examen d'adéquation en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées,
- De mettre en œuvre la P.E.M.P. pour effectuer des tâches à des emplacements variés.

Les préparer au test CACES.

Décret N° 98.1084 du 02.12.98

Contenu

I / Partie théorie

La législation & la réglementation :

Décret 98.1084 du 02 décembre 1998,

Recommandation CNAMTS R.486,

Obligations du constructeur.

- Critères de sélection et qualités requises
- Les responsabilités pénales du conducteur en cas d'accident
- Equipements de sécurité individuels (E.P.I.)
- Les différentes catégories de P.E.M.P. et leurs caractéristiques
- Avantages et inconvénients dans diverses utilisations
- Connaissance technologique de la P.E.M.P.
- Analyse des fonctions hydrauliques de l'engin,
- Notions d'équilibre et de stabilité de la P.E.M.P.
- Lecture de la plaque d'identification,
- Analyse des courbes (déport, hauteur...)
- Les vérifications journalières et l'entretien de premier niveau
- Les consignes de conduite et de sécurité
- Les règles de stationnement de la P.E.M.P.
- Consignes de mise en œuvre et de stabilité
- Les différents cas de renversements des P.E.M.P.
- Les risques électriques, mécaniques...
- Les distances d'approche au voisinage des lignes électriques

Contenu (suite)

I / Partie théorie (suite)

- Risques liés au travail par grand vent
- Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours
- Connaissances des risques liés à l'environnement de travail
- Consignes à tenir en cas d'accident, incident ou incendie
- Les gestes de commandement normalisés
- Les remontées d'informations en cas d'anomalies

II / Partie pratique

- Opération de prise de poste
- Explications des différents organes de la P.E.M.P.
- Vérification du fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Prise en main de la P.E.M.P. / essais des différents organes
- Circulation, évolution marche avant / arrière, ligne droite / en courbe
- Nacelle position basse / haute dans un circuit matérialisé
- Examen de l'adéquation
- Positionnement et stabilisation de la P.E.M.P. sur différents sols et dans différentes situations de travail
- Signalisation de la P.E.M.P. et balisage de la zone d'évolution
- Exercices divers d'application dans l'environnement
- Utilisation du poste de sauvetage ou de dépannage
- Mise en application des gestes de commandement
- Opérations de fin de poste

III / Contrôle des connaissances acquises

Tests CACES® : Théorie et pratique suivant le référentiel de la CNAMTS R.486



Validation

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.

PROGRAMME DE FORMATION **CACES R.486 4 jours**

Public et pré-requis

- Aucun

Durée

- 4 jours soit 28 heures

Lieu

- Intra entreprise :
dans vos locaux
- Inter-entreprises :
sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Etudes de cas
- Mise en situations
- Formation dispensée en français

Intervenants

- Dispensée par un formateur
expérimenté dans ce domaine

Évaluation

- Évaluation continue et certificative

Objectif

Amener l'utilisateur de l'engin de manutention à intégrer systématiquement les règles de sécurité (personnes, matériels, produits) dans son travail.

En particulier les stagiaires intégreront :

- De respecter ses limites de compétences,
- D'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique,
- D'effectuer les vérifications, l'entretien d'usage et l'examen d'adéquation en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées,
- De mettre en œuvre la P.E.M.P. pour effectuer des tâches à des emplacements variés.

Les préparer au test CACES.

Décret N° 98.1084 du 02.12.98

Contenu

I / Partie théorie

La législation & la réglementation :

Décret 98.1084 du 02 décembre 1998,

Recommandation CNAMTS R.486,

Obligations du constructeur.

- Critères de sélection et qualités requises
- Les responsabilités pénales du conducteur en cas d'accident
- Equipements de sécurité individuels (E.P.I.)
- Les différentes catégories de P.E.M.P. et leurs caractéristiques
- Avantages et inconvénients dans diverses utilisations
- Connaissance technologique de la P.E.M.P.
- Analyse des fonctions hydrauliques de l'engin,
- Notions d'équilibre et de stabilité de la P.E.M.P.
- Lecture de la plaque d'identification,
- Analyse des courbes (déport, hauteur...)
- Les vérifications journalières et l'entretien de premier niveau
- Les consignes de conduite et de sécurité
- Les règles de stationnement de la P.E.M.P.
- Consignes de mise en œuvre et de stabilité
- Les différents cas de renversements des P.E.M.P.
- Les risques électriques, mécaniques...
- Les distances d'approche au voisinage des lignes électriques

Contenu (suite)

I / Partie théorie (suite)

- Risques liés au travail par grand vent
- Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours
- Connaissances des risques liés à l'environnement de travail
- Consignes à tenir en cas d'accident, incident ou incendie
- Les gestes de commandement normalisés
- Les remontées d'informations en cas d'anomalies

II / Partie pratique

- Opération de prise de poste
- Explications des différents organes de la P.E.M.P.
- Vérification du fonctionnement des dispositifs de sécurité
- Prise en main de la P.E.M.P. / essais des différents organes
- Circulation, évolution marche avant / arrière, ligne droite / en courbe
- Nacelle position basse / haute dans un circuit matérialisé
- Examen de l'adéquation
- Positionnement et stabilisation de la P.E.M.P. sur différents sols et dans différentes situations de travail
- Signalisation de la P.E.M.P. et balisage de la zone d'évolution
- Exercices divers d'application dans l'environnement
- Utilisation du poste de sauvetage ou de dépannage
- Mise en application des gestes de commandement
- Opérations de fin de poste

III / Contrôle des connaissances acquises

Tests CACES® : Théorie et pratique suivant le référentiel de la CNAMTS R.486



Validation

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.

PROGRAMME DE FORMATION

Renouvellement CACES R.486 2 jours

Public et pré-requis

- Être détenteur du CACES correspondant

Durée

- 2 jours soit 14 heures

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux
- Inter-entreprises : sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Etudes de cas
- Mise en situations
- Formation dispensée en français

Intervenants

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

- Évaluation continue et certificative

Objectif

Rappel et MAJ des connaissances

En particulier les stagiaires intégreront :

- De respecter ses limites de compétences,
- D'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique,
- D'effectuer les vérifications, l'entretien d'usage et l'examen d'adéquation en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées,
- De mettre en oeuvre la P.E.M.P. pour effectuer des tâches à des emplacements variés.

Les préparer au test CACES.

Décret N° 98.1084 du 02.12.98

Contenu

I / Partie théorie

La législation & la réglementation :

Décret 98.1084 du 02 décembre 1998, Recommandation CNAMTS R.486, Obligations du constructeur.


- Critères de sélection et qualités requises
- Les responsabilités pénales du conducteur en cas d'accident
- Equipements de sécurité individuels (E.P.I.)
- Les différentes catégories de P.E.M.P. et leurs caractéristiques
- Avantages et inconvénients dans diverses utilisations
- Connaissance technologique de la P.E.M.P.
- Analyse des fonctions hydrauliques de l'engin, Notions d'équilibre et de stabilité de la P.E.M.P.
- Lecture de la plaque d'identification,
- Analyse des courbes (déport, hauteur...)
- Les vérifications journalières et l'entretien de premier niveau
- Les consignes de conduite et de sécurité
- Les règles de stationnement de la P.E.M.P.
- Consignes de mise en oeuvre et de stabilité
- Les différents cas de renversements des P.E.M.P.
- Les risques électriques, mécaniques...
- Les distances d'approche au voisinage des lignes électriques




EB PREVENTION - Siret : 537 825 333 00017 - Code APE : 8559A
N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 305 378 25 333

Habilité INRS en SST, PRAP et APS ASD
Certification Afnor NF 214 Service - Formation continue hors alternance
Référéncé Datadock
N° déclaration d'activité : 93 84 0327 084
IPRP sous le N° 2013-05-84-048

 Emmanuel Bosquet
Directeur EB Prévention et EB Formation

 +33 (0)4 13 07 09 30
+33 (0)7 61 58 49 90

 contact@eb-prevention.com

 www.eb-prevention.com

 68, rue du refuge 84200 Carpentras

Contenu (suite)

I / Partie théorie (suite)

- Risques liés au travail par grand vent
- Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours
- Connaissances des risques liés à l'environnement de travail
- Consignes à tenir en cas d'accident, incident ou incendie
- Les gestes de commandement normalisés
- Les remontées d'informations en cas d'anomalies

II / Partie pratique

- Opération de prise de poste,
- Explications des différents organes de la P.E.M.P.,
- Vérification du fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Prise en main de la P.E.M.P. / essais des différents organes,
- Circulation, évolution marche avant / arrière, ligne droite / en courbe,
- Nacelle position basse / haute dans un circuit matérialisé,
- Examen de l'adéquation
- Positionnement et stabilisation de la P.E.M.P. sur différents sols et dans différentes situations de travail,
- Signalisation de la P.E.M.P. et balisage de la zone d'évolution,
- Exercices divers d'application dans l'environnement,
- Utilisation du poste de sauvetage ou de dépannage,
- Mise en application des gestes de commandement
- Opérations de fin de poste

III / Contrôle des connaissances acquises

Tests CACES® : Théorie et pratique suivant le référentiel de la CNAMTS R.486



Validation


Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.




EB PREVENTION - Siret : 537 825 333 00017 - Code APE : 8559A
N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 305 378 25 333

Habilité INRS en SST, PRAP et APS ASD
Certification Afnor NF 214 Service - Formation continue hors alternance
Référencé Datadock
N° déclaration d'activité : 93 84 0327 084
IPRP sous le N° 2013-05-84-048

 Emmanuel Bosquet
Directeur EB Prévention et EB Formation

 +33 (0)4 13 07 09 30
+33 (0)7 61 58 49 90

 contact@eb-prevention.com

 www.eb-prevention.com

 68, rue du refuge 84200 Carpentras

PROGRAMME DE FORMATION

Renouvellement CACES R.486 3 jours

Public et pré-requis

- Être détenteur du CACES correspondant

Durée

- 3 jours soit 21 heures

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux
- Inter-entreprises : sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Etudes de cas
- Mise en situations
- Formation dispensée en français

Intervenants

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

- Évaluation continue et certificative

Objectif

Rappel et MAJ des connaissances

En particulier les stagiaires intégreront :

- De respecter ses limites de compétences,
- D'appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique,
- D'effectuer les vérifications, l'entretien d'usage et l'examen d'adéquation en début de poste et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées,
- De mettre en oeuvre la P.E.M.P. pour effectuer des tâches à des emplacements variés.

Les préparer au test CACES.

Décret N° 98.1084 du 02.12.98

Contenu

I / Partie théorie

La législation & la réglementation :

Décret 98.1084 du 02 décembre 1998, Recommandation CNAMTS R.486, Obligations du constructeur.

- Critères de sélection et qualités requises
- Les responsabilités pénales du conducteur en cas d'accident
- Equipements de sécurité individuels (E.P.I.)
- Les différentes catégories de P.E.M.P. et leurs caractéristiques
- Avantages et inconvénients dans diverses utilisations
- Connaissance technologique de la P.E.M.P.
- Analyse des fonctions hydrauliques de l'engin, Notions d'équilibre et de stabilité de la P.E.M.P.
- Lecture de la plaque d'identification,
- Analyse des courbes (déport, hauteur...)
- Les vérifications journalières et l'entretien de premier niveau
- Les consignes de conduite et de sécurité
- Les règles de stationnement de la P.E.M.P.
- Consignes de mise en oeuvre et de stabilité
- Les différents cas de renversements des P.E.M.P.
- Les risques électriques, mécaniques...
- Les distances d'approche au voisinage des lignes électriques




EB PREVENTION - Siret : 537 825 333 00017 - Code APE : 8559A
N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 305 378 25 333

Habilité INRS en SST, PRAP et APS ASD
Certification Afnor NF 214 Service - Formation continue hors alternance
Référéncé Datadock
N° déclaration d'activité : 93 84 0327 084
IPRP sous le N° 2013-05-84-048

 Emmanuel Bosquet
Directeur EB Prévention et EB Formation

 +33 (0)4 13 07 09 30
+33 (0)7 61 58 49 90

 contact@eb-prevention.com

 www.eb-prevention.com

 68, rue du refuge 84200 Carpentras



Contenu (suite)

I / Partie théorie (suite)

- Risques liés au travail par grand vent
- Consignes et manœuvres liées à l'utilisation des postes de secours
- Connaissances des risques liés à l'environnement de travail
- Consignes à tenir en cas d'accident, incident ou incendie
- Les gestes de commandement normalisés
- Les remontées d'informations en cas d'anomalies

II / Partie pratique

- Opération de prise de poste,
- Explications des différents organes de la P.E.M.P.,
- Vérification du fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Prise en main de la P.E.M.P. / essais des différents organes,
- Circulation, évolution marche avant / arrière, ligne droite / en courbe,
- Nacelle position basse / haute dans un circuit matérialisé,
- Examen de l'adéquation
- Positionnement et stabilisation de la P.E.M.P. sur différents sols et dans différentes situations de travail,
- Signalisation de la P.E.M.P. et balisage de la zone d'évolution,
- Exercices divers d'application dans l'environnement,
- Utilisation du poste de sauvetage ou de dépannage,
- Mise en application des gestes de commandement
- Opérations de fin de poste

III / Contrôle des connaissances acquises

Tests CACES® : Théorie et pratique suivant le référentiel de la CNAMTS R.486



Validation

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.



EB PREVENTION - Siret : 537 825 333 00017 - Code APE : 8559A
N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 305 378 25 333

Habilitation INRS en SST, PRAP et APS ASD
Certification Afnor NF 214 Service - Formation continue hors alternance
Référéncé Datadock
N° déclaration d'activité : 93 84 0327 084
IPRP sous le N° 2013-05-84-048

Emmanuel Bosquet
Directeur EB Prévention et EB Formation

+33 (0)4 13 07 09 30
+33 (0)7 61 58 49 90

contact@eb-prevention.com

www.eb-prevention.com

68, rue du refuge 84200 Carpentras